K2603
THANATOPRACTEUR / THANATOPRACTRICE

Emploi réglementé

Autres emplois décrits

- Embaumeur / Embaumeuse
- Responsable des soins mortuaires

Définition

Le Thanatopracteur, un professionnel essentiel au respect des derniers hommages.

- Réalise l'ensemble des soins de conservation
- Se charge de la présentation et de l'habillage du défunt selon les souhaits de la famille et les protocoles funéraires
- Utilise des techniques d'embaumement conformes aux normes sanitaires
- Maintient un environnement de travail propre et sécurisé

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec le Diplôme national de thanatopracteur, obligatoire pour exercer.
Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est exigé.

Certifications et diplômes :

- Diplôme national de thanatopracteur

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Réaliser des soins mortuaires
- Procéder aux opérations de transfert, de réception de corps, de préparation, d'aide aux autopsies

Développement économique

- Informer sur les soins funéraires et les démarches administratives

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Etablir les modalités et conditions d'une prestation de soins de conservation ou de thanatopraxie
- Respecter les règles d'éthique et de déontologie
- Evacuer des déchets sensibles — Transition écologique

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Mettre en oeuvre les processus et les modes opératoires techniques
- Désinfecter et décontaminer un équipement
- Désinfecter et décontaminer des locaux sensibles

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter la confidentialité des informations
- Sensibiliser aux pratiques de conservation des corps et à l'utilisation des équipements funéraires

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Manipuler des produits dangereux ou fragiles
- Vidanger, récupérer et conditionner des produits, fluides et substances toxiques
- Entretenir, nettoyer un espace, un lieu, un local
- Assurer le suivi des stocks en temps réel
- Définir des besoins en approvisionnement
- Réceptionner des produits, des matières premières, vérifier la conformité d'une livraison

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire
- Adapter et optimiser sa pratique au contexte et aux risques professionnels (gestes, postures, ergonomie)

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Renseigner un compte rendu d'intervention
- Renseigner, mettre à jour une documentation technique — Transition numérique

Savoir-être professionnels

- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Normes et procédés

- Gestion des risques biologiques
- Procédures de maintenance de locaux
- Maintenance de matériel informatique
- Législation funéraire
- Normes d'hygiène et de sécurité
- Risques de circulation sur voie publique

Domaines d'expertise

- Manipulation d'outils chirurgicaux (scalpels, aiguilles, etc.)
- Nettoyage et désinfection du corps
- Injection de produits chimiques
- Psychologie
- Histologie
- Anatomie humaine

Techniques professionnelles

- Techniques de maquillage mortuaire
- Respect des volontés du défunt
- Techniques de soutien émotionnel
- Utilisation de machines de conservation et de désinfection

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En chambre mortuaire ou funéraire
- En laboratoire
- Port d'équipement d'hygiène
- Port et manipulation de charges lourdes ou encombrantes

Horaires et durée du travail

- Travail de nuit
- Travail en astreinte
- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Travailleur indépendant

Secteurs d'activité

- Service à la personne

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail